

Fiche d'information – Initiateur Escalade

Objectifs de la formation et compétences visées

- Encadrer un groupe d'au moins 4 cordées en site sportif,
- Développer les compétences des pratiquants jusqu'au niveau du passeport vert et du module de sécurité du passeport bleu, dans une optique d'accession à l'autonomie.

Durée de la formation

35 heures, sous format 4 ou 5 jours

Lieu

Site sportif propice à l'enseignement collectif, salle de cours

Prérequis

- Âge : 16 ans minimum

Sous couvert d'avoir satisfait aux autres conditions préalables, le candidat dans sa 17ème année pourra entrer en formation (partie théorique) mais ne pourra s'engager dans le stage pratique qu'à ses 17 ans acquis

- Être titulaire du brevet d'initiateur SAE
- Niveau de pratique personnel : 5c en voie et 5a en bloc (passeport vert)

Maîtrise des techniques de sécurité individuelles : manœuvre de haut de voie, réchappe, relais, rappel. Ces exigences sont vérifiées au moyen de la présentation du module sécurité du passeport escalade bleu ou supérieur.

- Licence FFME en cours de validité.
- Présenter une liste de réalisations de 12 voies en falaise réalisées sur 3 sites naturels différents et d'un niveau 6a au moins.

Ces exigences préalables sont vérifiées au moyen du :

- Passeport escalade vert ou supérieur
- Module sécurité du passeport bleu.
- Brevet fédéral d'initiateur SAE

Le candidat devra fournir au département Emploi Formation Qualification un extrait de casier judiciaire n°3 datant de moins de 3 mois. Les personnes ayant déjà fait l'objet d'une condamnation pénale en France ou à l'étranger, à raison de faits constituant un manquement à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs, se verront refuser l'accès à la formation et au brevet.

Si le candidat est mineur, la demande d'extrait de casier judiciaire n°3 datant de moins de 3 mois devra être réalisée par son responsable légal.

Modalités de suivi et d'exécution de la formation

- Analyse des besoins en formation des clubs du territoire pour proposer des formations adaptées
- Convocation envoyée en amont de la formation précisant les modalités de déroulement et de suivi de la formation.
- Contrôle de la présence en formation via émargement.
- Un certificat de réalisation et une attestation de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation, sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.
- Enquête de satisfaction globale et d'évaluation de la formation administrée à l'issue de la formation.

Méthodes pédagogiques, techniques et d'encadrement mobilisées et informations complémentaires

Apport du formateur

Partie théorique, partie pratique

Mise en situation pédagogique

Stage pratique : 35h (dont au moins 15h sur site sportif), sous la responsabilité d'un(e) tuteur(rice)

Pour accéder au stage pratique d'initiateur escalade, le candidat doit réunir les conditions suivantes :

- Avoir satisfait aux évaluations de la formation d'initiateur escalade
- Avoir 17 ans au moins au premier jour du stage pratique
- Être titulaire d'une attestation de 1er niveau de secourisme (PSC1 ou équivalent)
- Posséder une licence FFME en cours de validité
- Durée minimale : 35 h dont au moins 15 h sur site sportif.
- Structure d'accueil : club FFME ou structure proposant une activité escalade sur site sportif

- Rôle du candidat : le candidat est en situation de responsabilité totale ou partielle d'un groupe dans les différentes compétences décrites à l'article 2. Le candidat mineur effectue son stage pratique sous la responsabilité du président du club ou de la structure fédérale avec présence effective d'un adulte.
- Un tuteur est désigné par le président du club pour la durée du stage pratique.
- Le candidat dispose de deux ans à compter de la date de fin de sa formation théorique pour terminer son stage pratique.

2 avenue de l'Université - 33400 TALENCE

05.56.36.54.40
info@na.ffme.fr
<http://na.ffme.fr>

Modalités d'évaluation

- Épreuve écrite
- Épreuve pratique
- Mise en situation pédagogique
- Réalisation d'un stage pratique

Programme type la formation

L'initiateur peut gérer, en responsabilité, un groupe sur site sportif ou sur structure artificielle d'escalade (S.A.E.) : mur, pan ou bloc.

Accessibilité Handicap

Pour toute information sur les conditions d'accès pour les PSH, vous pouvez consulter notre [Livret d'accueil PSH](#).

Personne référente :

Antoine CALVARY : 06.32.25.95.29 // formation@na.ffme.fr

Documents cadres :

[Règlement du Brevet Fédéral](#)

Voir référentiel de compétences ci-dessous

2 avenue de l'Université - 33400 TALENCE

05.56.36.54.40
info@na.ffme.fr
<http://na.ffme.fr>

Référentiel de Compétences Initiateur Escalade :

Compétences générales

Niveau d'intervention	Encadre et initie (transmet, forme) sur SAE et site sportif avec le public habituel du club FFME
Terrain sur lequel les compétences sont certifiées	Toutes SAE et sites sportifs jusqu'à une longueur de corde.
Amener les licenciés à l'autonomie	Amène les licenciés à pratiquer de manière autonome, jusqu'au niveau du passeport vert et du module sécurité du passeport bleu
Amener les licenciés à pratiquer de manière responsable et durable	<p>Promote une pratique responsable dans une optique de développement durable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Montre l'exemple et sensibilise les pratiquants aux règles de bonne conduite sur site sportif : respecte les restrictions d'utilisation, les accès et les propriétés, les autres utilisateurs, le calme et la propreté des sites (rampe les déchets), les espèces végétales - Prépare et encadre l'activité dans le respect des sites, des autres utilisateurs et de l'environnement - Informe les pratiquants de l'organisation, du rôle et des actions de la fédération

Compétences techniques

Détenir un niveau technique personnel minimal	Grimpe des voies de niveau 5c et des blocs de niveau 4c
Niveau d'intervention	Réalise efficacement les techniques de sécurité du module sécurité du passeport bleu et les adapte
Assurer sa propre sécurité	Maîtrise les techniques de sécurité individuelles nécessaires à l'autonomie sur sites sportifs d'une longueur détaillées dans le module sécurité du passeport bleu.
Sécuriser les ateliers à usage collectif	Maîtrise en site sportif, la sécurisation des ateliers pour la pratique en bloc, en difficulté : en moulinette, en tête, relais, rappel et installation de mains courantes.

Compétences pédagogiques

Niveau d'intervention	Fait progresser les licenciés débutants vers un niveau de passeport (ou vers un objectif)
Préparer le contenu d'une intervention (conception)	<p>Prépare une progression pour amener un débutant à un niveau de passeport donné :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repère les compétences à développer au niveau du passeport considéré, - Établit des priorités dans les facteurs à développer en fonction des capacités des pratiquants, - Recherche des situations éducatives pertinentes et motivantes pour développer ces compétences, - Recherche un panel de moyens efficaces et variés pour transmettre les contenus.
Mettre en place son intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Repère le site : accès au pied et au sommet de la falaise, intérêts des divers secteurs, caractéristiques des voies (difficulté, hauteur, nombre de points d'amarrages). - Prépare le matériel adapté aux situations, à l'effectif et aux caractéristiques des pratiquants.
Conduire son intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Accueille les pratiquants en début de séance, de sortie - Présente une technique en favorisant l'implication du pratiquant : <ul style="list-style-type: none"> - Justifie l'intérêt ou propose une situation-problème, - Démonstre ou explique la technique en attirant l'attention sur les points essentiels ou propose un but concret à atteindre dans un terrain aménagé - Permet au pratiquant de maîtriser cette technique en favorisant son implication : <ul style="list-style-type: none"> - Propose un contexte facilitant pour les premières réalisations, - Permet aux pratiquants de prendre confiance, - Incite, motive, - Corrige, donne des retours d'information ou des critères de réussite auto-évaluables - Décèle les difficultés d'apprentissage des pratiquants et cherche des solutions (reformule, trouve un autre angle d'attaque, rassure, simplifie, décompose en habiletés élémentaires), - Décèle les fluctuations de motivation et s'adapte, - Favorise la réalisation de répétitions de qualité dans des contextes de plus en plus complexes et variés - Organise son groupe en fonction d'objectifs spécifiques (qualité de l'apprentissage, sécurité, convivialité..) - Gère les relations au sein du groupe et résout d'éventuels problèmes - Communique clairement : <ul style="list-style-type: none"> - Attire l'attention, - Respecte un plan cohérent pour présenter une technique, - Parle peu mais bien, - Vérifie la compréhension - Anime, dynamise et motive, - Présente une attitude adaptée aux circonstances.
Évaluer la satisfaction et les progrès des pratiquants	<ul style="list-style-type: none"> - Évalue les progrès des pratiquants dans la maîtrise des habiletés enseignées - Évalue la maîtrise des compétences des pratiquants jusqu'au niveau du passeport vert et du module sécurité du passeport bleu, du passeport bleu si détenu - Évalue la satisfaction des pratiquants

Évaluer la qualité de sa prestation	Analyse la qualité de sa prestation pour trouver les causes d'échec (ou de manque d'efficacité) et mettre au point des améliorations
-------------------------------------	--

Compétences relatives à la sécurité, aux secours et aux matériels

Gérer la sécurité pendant son intervention	Évalue les risques : - De sa propre activité (pendant les démonstrations ou la gestion d'ateliers aériens), - De l'activité du pratiquant : connaissance de l'accidentologie, de la traumatologie spécifique
	Anticipe les risques : - Liés à sa propre pratique : reste vigilant et reconnaît ses limites, est capable de renoncer - Pour les pratiquants : - Vérifie les compétences des pratiquants - Propose des situations de difficultés adaptées - Vérifie l'équipement des pratiquants - Préviens les comportements à risques : sensibilise aux dangers, donne des consignes préventives, vérifie qu'elles ont été comprises, fait appliquer les consignes - Juridiques : respecte les limites de ses prérogatives, les normes d'encadrement, est conscient des différents niveaux de responsabilité
	Assure la sécurité pendant son intervention : - Est présent pour accueillir les pratiquants à l'heure prévue et vérifie les conditions de reprise en charge des mineurs en fin de séance, - Sécurise les ateliers bloc (ex. : agencement des tapis), moulinette (ex. : encordement, nœud en bout de corde), escalade en tête (ex. suréquipement, nœud en bout de corde), rappel (ex. : rappel débrayable), - Crée des conditions favorables pour que les pratiquants réalisent de manière correcte les situations proposées (ambiance favorable à la concentration, ateliers lisibles, accès confortable) - Institue une procédure d'auto-contrôle et de contrôle réciproque, - Organise efficacement la vérification de la sécurité : répartition du groupe, placement par rapport au groupe, vigilance permanente, (vérifie systématiquement l'encordement des grimpeurs)
Niveau d'intervention en gestion d'incident ou d'accident	Gère un incident /accident sur site sportif d'une longueur
Alerter les secours et/ou assurer les premiers secours	- Fait le bilan de la situation (fiche bilan et suivi) - Place la victime en attente - Appelle les secours et / ou accède à la trousse de premiers secours pour mettre en œuvre les premiers soins.
Mettre en œuvre les techniques de secours	- Accède rapidement et en sécurité à un pratiquant bloqué sur le site naturel - Intervient pour le rassurer, l'aider, corriger ses erreurs, ou le redescendre.

	- Maîtrise les manipulations d'intervention suivantes : - Remontée sur corde fixe - Remontée sur corde de l'assureur - Remontée en auto-moulinette - Grand balancier - Rappel débrayable - Rabout de corde
Assurer le suivi d'un accident ou incident	- Préviens le responsable de la structure et toutes les personnes concernées - Donne toutes les informations pour réaliser la déclaration d'accident et en assurer le suivi - Complète ou fait compléter la trousse de premiers secours après utilisation
Niveau d'intervention en gestion des matériels et des équipements	Gestion et conseil
Gérer le matériel du club	Conseille le club sur le matériel nécessaire à l'activité (en fonction de l'usure, la perte d'anciens matériels ou de l'émergence de nouveaux besoins), réalise un budget prévisionnel
Gérer les EPI	Met en place et assure la gestion des EPI.
Surveiller et évaluer la solidité des matériels présents sur le site sportif	Évalue la solidité des amarrages, alerte la structure gestionnaire de tout problème rencontré, participe à certaines actions type nettoyage de printemps

Compétences organisationnelles

Niveau d'intervention	Séance, sortie de proximité, stage au club ou événement (action de promotion, compétition)
Préparer un projet	A partir d'un constat de départ (besoin, manque), définit un objectif à atteindre et le meilleur moyen de l'atteindre, dresse un argumentaire et trouve les réponses aux contraintes réglementaires, financières, humaines, éthiques, matérielles Présente et défend le projet auprès des dirigeants.
Mettre en place le projet	Réunit une équipe motivée, répartit les tâches selon les compétences et les motivations, réalise un échéancier
Conduire le projet	Travaille en équipe, Respecte la répartition des tâches, Respecte l'échéancier, Trouve des solutions aux difficultés de dernière minute
Évaluer le projet	Présente le bilan (financier, sportif, essor ou dynamique du club) de l'action aux dirigeants.

2 avenue de l'Université - 33400 TALENCE

05.56.36.54.40
info@na.ffme.fr
<http://na.ffme.fr>